Sub. No. 2020-1813 2020-10-29

Last approved label: 2018-1747, dated 2018-06-01

# Sirocco

Sirocco est un fongicide de contact qui supprime ou réprime l'oïdium des légumes et des plantes ornementales dans les serres, des plantes à massif pour l'extérieur (notamment la pâquerette africaine, poinsettia, hortensia, phlox, rose, monarde écarlate, cornouiller fleuri), des cucurbitacées de grande culture (concombres, melons, citrouilles, courges) et fruits à noyau (pêche, nectarine, abricot, prune, pruneau) et Cannabis (marihuana) qui est produite à l'intérieur commercialement et en champ, le chanvre de champ, houblon, fraises (de champ et de serre), les épices et fines herbes (de champ et de serre), menthe, raisins (pour les applications conventionnelles et organiques), des artichauts, laitue de serre et poivrons de champ. Sirocco réprime le botrytis dans la vigne et la tavelure dans les pommiers.

#### COMMERCIAL

## **POUSSIÈRE**

AVERTISSEMENT : IRRITANT POUR LA PEAU ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX AVERTISSEMENT : CONTIENT L'ALLERGÈNE SULFILTES

# LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT D'UTILISER

PRINCIPE ACTIF: Bicarbonate de potassium 85,00 %

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 31091 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**CONTENU NET:** 

AEF Global Inc., 925 des Calfats, Lévis, Québec, G6Y 9E8 Téléphone 418-838-4441, Ligne sans frais: 1-866-622-3222, www.aefglobal.com

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX: Sirocco est un fongicide de contact qui supprime/réprime l'oïdium des légumes et des plantes ornementales dans les serres, réprime l'oïdium des plantes à massif pour l'extérieur, des cucurbitacées de grande culture et fruits à noyau, Cannabis (marihuana) qui est produite à l'intérieur commercialement et en champ, le chanvre de champ houblon, fraises (de champ et de serre), les épices et fines herbes (de champ et de serre); et supprime aussi l'oïdium des raisins, de la menthe, des artichauts, de la laitue en serre et poivrons de champ. Sirocco réprime le botrytis dans la vigne et la tavelure dans les pommiers. Sirocco s'applique avec une quantité suffisante d'eau pour bien recouvrir les tiges, le feuillage et les fruits.

IMPORTANT : Bien lire l'étiquette avant d'utiliser Sirocco.

**MODE D'EMPLOI :** NE PAS laisser les effluents ou le ruissellement contenant ce produit s'écouler dans les lacs, les cours d'eau, les étangs ou autres plans d'eau. Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique. NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'utilisation domestique, pendant le nettoyage de l'équipement, ou l'élimination des déchets.

Les applications par pulvérisateur de champ : NE PAS appliquer par temps mort. Éviter l'application quand les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer utilisant les gouttelettes de pulvérisation plus petites que la classification moyenne de l'ASAE.

Pulvérisation par jet d'air : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter l'application de ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS orienter le jet au-dessus des plantes à traiter. Fermer les buses orientées vers l'extérieur aux extrémités des rangs et le long des rangs extérieurs. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16km/h dans la zone de traitement, tel que mesuré à l'extérieur de cette zone du côté du vent.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

#### **PREMIERS SOINS:**

INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour

obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à

une personne inconsciente.

INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas,

appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou

un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LA PEAU

OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau

à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison

ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles

cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le

traitement.

GÉNÉRALITÉS : Déplacer la victime dans un endroit sécuritaire et non contaminé.

Appeler un médecin ou un centre anti-poison IMMÉDIATEMENT si l'irritation est grave ou persistante. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir

une attention médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Traiter les symptômes. Il n'est pas nécessaire de faire vomir. Surveiller le patient jusqu'à ce que la matière avalée ne soit plus dans son système.

# PRÉCAUTIONS DANGERS POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES

### **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**ATTENTION**: Éviter tout contact avec les yeux. Peut irriter les yeux. Peut causer une irritation de peau et de la muqueuse. Éviter tout contact avec la peau. Éviter de respirer la poussière ou les brouillards de vaporisation. Seuls les travailleurs protégés peuvent se trouver dans la zone pendant l'application. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur. Ne pas entreposer à proximité de la nourriture pour les humains ou les animaux.

#### PRECAUTIONS ENVIRONMENTALES:

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

**CONSIGNES DE SÉCURITÉ POUR LES UTILISATEURS :** Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser du tabac ou aller aux toilettes. Retirer les vêtements immédiatement si le pesticide pénètre à travers ceux-ci. Bien se laver et mettre des vêtements propres.

#### **ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI):**

Ceux qui appliquent et manipulent ce produit doivent porter des lunettes de sécurité appropriées, des gants de protection imperméables, une chemise à manches longues, un pantalon long ou une combinaison, des chaussettes et des chaussures.

Il existe une règle d'entrée restrictive de 4 heures. L'équipement de protection individuelle est obligatoire avant de pénétrer dans une zone traitée lorsqu'il est possible d'entrer en contact avec des éléments traités, tels que les plantes, le sol ou l'eau. Le port de gants, d'une chemise à manches longues, d'un pantalon long ou d'une combinaison, de chaussettes et de chaussures est nécessaire lors de toutes activités suivant l'application.

INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE : Sirocco doit être dilué avec de l'eau avant l'application. Bien mesurer et mélanger les quantités recommandées de produit et d'eau. Remplir le réservoir avec ½ à

¾ de la quantité voulue d'eau avant d'ajouter Sirocco. Commencer l'agitation mécanique ou hydraulique. Ajouter lentement la quantité requise de Sirocco dans le réservoir. Continuer de remplir le réservoir avec de l'eau jusqu'à ce que la quantité désirée ait été atteinte, tout en agitant le réservoir pour permettre une répartition uniforme et empêcher la formation de dépôt.

NE PAS MÉLANGER AVEC D'AUTRES PESTICIDES OU ENGRAIS SOLUBLES INCOMPATIBLES AVEC LES SOLUTIONS ALCALINES. NE PAS AJOUTER DE SURFACTANT OU AGENT MOUILLANT. LE PRODUIT EST PRÉFORMULÉ AVEC CES PRODUITS POUR UN RENDEMENT OPTIMUM. NE PAS MODIFIER LE pH DE LA SOLUTION VAPORISÉE APRÈS AVOIR MÉLANGÉ LE PRODUIT. L'ACIDIFICATION DE LA SOLUTION PEUT ENTRAÎNER UNE DIMINUTION DE L'EFFICACITÉ DU PRODUIT.

NE PAS ENTREPOSER LA SOLUTION INUTILISÉE. JETER LA SOLUTION INUTILISÉE SUR SITE.

**MÉTHODE DE VAPORISATION**: Ne pas appliquer ce produit par le biais de quelconque système d'irrigation. Pour des résultats optimums, utiliser un vaporisateur adéquatement calibré, et vérifier régulièrement la calibration.

Puisque toutes les plantes à massif ou toutes les variétés de plantes à massif n'ont pas été testées pour la phytotoxicité, il est recommandé de tester un petit groupe de plantes représentatives avant d'utiliser le produit sur l'ensemble des plantes. Le Sirocco peut causer la phytotoxicité sur certains cultivars d'hortensia.

### **NOMBRE MAXIMUM D'APPLICATIONS PAR SAISON**: Dix (10)

**MODE D'EMPLOI**: Commencer l'application dès les premiers signes de la maladie ou lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie. Utiliser une quantité suffisante d'eau pour obtenir une couverture complète du feuillage. Si un taux d'application ou un intervalle est spécifié, utilisez un taux plus élevé et un intervalle plus court selon la croissance des plantes si la pression de la maladie est élevée.

Après l'infection (pommiers): Appliquer après la pluie ou lors d'une période prolongée d'humidité, lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie (infection). Le traitement doit être effectué avant 400 degrés heures (base 0°C) après le début de l'infection.

| Cultures                             | Maladie | Pathogènes   | Taux<br>(kg/ha) | Intervalle<br>(jours) | Quantité<br>vaporisée<br>(L/ha) | Niveau      |  |
|--------------------------------------|---------|--|-----------------|-----------------------|---------------------------------|-------------|--|
| Légumes en serre                     |         |  |                 |                       |                                 |             |  |
| Concombre,<br>Piment doux,<br>tomate | Oïdium  | Podosphaera xanthii<br>(syn. Podosphaera<br>fusca, Sphaerotheca<br>fuliginea),<br>Oidium lycopersicium | 5,6             | 7                     | 1000 à<br>2000                  | Suppression |  |
| Laitue                               |         | Golovinomyces cichoracearum  | 2.8 – 5.6       | 7 - 14                | 1000                            | Répression  |  |
| Citrouille                           |         | Podosphaera xanthii<br>(syn. Podosphaera<br>fusca, Sphaerotheca<br>fuliginea)                          | 5,6             | 7                     | 1000                            | Répression  |  |
| Plantes ornementales en serre        |         |  |                 |                       |                                 |             |  |

| Cornouiller fleuri,     | Oïdium      | Microsphaera spp.,   | 5,6       | 7 à 14 | 1000 | Suppression |
|-------------------------|-------------|--|-----------|--------|------|-------------|
| monarde écarlate,       |             | Golovinomyces<br>cichoracearum (syn.<br>Erysiphecichoracearum) | 5,6       |        |      | Suppression |
| Pâquerette africaine,   |             | Oidium sp.   | 2,8 à 5,6 |        |      | Suppression |
| Hortensia,              |             | Erysiphe polygoni,   | 5,6       |        |      | Suppression |
| Poinsettia,             |             | Oidium sp  | 5,6       |        |      | Suppression |
| Phlox                   |             | Golovinomyces<br>cichoracearum (syn.<br>Erysiphecichoracearum) | 2,8 à 5,6 |        |      | Répression  |
| Plantes à massif in     | cluant mais |  |           |        |      |             |
| Cornouiller fleuri,     | Oïdium      | Microsphaera sp.,  | 2,8 à 5,6 | 7 à 14 | 1000 | Répression  |
| monarde écarlate,       |             | Golovinomyces<br>cichoracearum (syn.<br>Erysiphecichoracearum) |           |        |      |             |
| Pâquerette africaine,   |             | Oidium sp.   |           |        |      |             |
| Hortensia,              |             | Erysiphe polygoni,   |           |        |      |             |
| poinsettia,             |             | Oidium sp.   |           |        |      |             |
| Phlox,                  |             | Golovinomyces<br>(Erysiphe<br>cichoracearum)                   |           |        |      |             |
| Rose                    |             | Podosphaera<br>pannosa   |           |        |      |             |
| Raisin                  | Oïdium      | Uncinula necator   | 2,8       | 7 à 14 | 500  | Suppression |
|                         |             |  |           |        |      |             |
|                         |             |  | 5.6       | 7 à 14 | 1000 | Suppression |
|                         | Botrytis    | Botrytis cinerae   | 2.8       | 7 à 14 | 500  | Répression  |
|                         |             |  | 5.6       | 7 à 14 | 1000 | Répression  |
| Cucurbitacées           | Oïdium      | Podosphaera spp.,<br>Erysiphe spp.                             | 5,6       | 7 à 10 | 1000 | Répression  |
| Artichauts de           | Oïdium      | Leveillula Taurica,  | 2,8 à 5,6 | 7 à 14 | 1000 | Suppression |
| champ Poivrons de champ | Oïdium      | Erysiphe cichoracearum Leveillula taurica                      | 2,8 à 5,6 | 7      | 1000 | Suppression |
| Fruits à noyau          | Oïdium      | Podosphaera  | 2,8 à 5,6 | 7 à 14 | 1000 | Répression  |

|  |                     | clandestine,<br>Padosphaera pannosa<br>(syn. Sphaerotheca<br>pannosa) |   |  |                |            |
|--|---------------------|---|---|--|----------------|------------|
| Houblon  | Oïdium              | Sphaerotheca macularis  | 2,8 à 5,6   | 7 à 14   | 500 à<br>1000  | Répression |
| Chanvre de champ   | Oïdium              | Spaerotheca macularis   | 2.8 à 5.6   | 7 à 14   | 1000           | Répression |
| Cannabis<br>(marihuana) qui<br>est produite<br>commercialement<br>à l'intérieur et en<br>champ | Oïdium              | Sphaerotheca macularis  | 2,8 à 5,6   | 7 à 14   | 1000           | Répression |
| Fraises (de<br>champ et de<br>serre)   | Oïdium              | Sphaerotheca macularis  | 2,8 à 5,6   | 7 à 14   | 1000           | Répression |
| Épices et fines<br>herbes <sup>1</sup> (de<br>champ et de<br>serre)                            | Oïdium <sup>2</sup> | Sphaerotheca spp.,<br>Erysiphe spp.,<br>Podosphaera spp.              | 2,8 à 5,6   | 7 à 14   | 1000           | Répression |
| Menthe (de serre et<br>de champ)   | Oïdium              | Erysiphe spp.   | Serre: 0.28 - 0.56kg/1000m2<br>Champ: 2.8-5.6   | 7 - 14   | 1000           | Répression |
| Pommiers   | Tavelure            | Venturia inaequalis   | 2,35 Utiliser dans des conditions de faible pression de maladies. 560 gr par 100 L eau Utiliser le Sirocco au taux de 0,5 kg/ha en mélange avec le Buran au taux de 9 L/ha. | Après le<br>début de<br>l'infection<br>jusqu'à<br>400 DH | 500 à 1000 500 | Répression |

<sup>1</sup>Angélique, Anis, Mélisse, Basilic, Bourrache, Pimprenelle, Camomille, Carvi, Nigelle, Cataire, Céleri (graine), Cerfeuil séché, Ciboulette, Ciboule chinoise, Sauge sclarée, Coriandre, Balsamite, Coriandre du Mexique (feuille), Cumin, Aneth, Fenouil, Fenouil de Florence (graine), Fenugrec, Marrube, Hysope, Baie de genévrier (genièvre), Lavande, Citronnelle, Livèche, Souci officinal, Origan (y compris la marjolaine, l'origan et l'origan de Chypre), Moutarde, Capucine, Persil, Menthe pouliot, Pavot (graine), Romarin, Rue, Safran, Sauge, Sarriette (des jardins et des montagnes), Laurier (laurier-sauce), Tanaisie, Estragon, Thym, Aspérule odorante (gaillet odorant), Absinthe

<sup>2</sup>Les herbes et les variétés d'herbes peuvent varier dans leur tolérance aux produits antiparasitaires, y compris Sirocco. Puisque toutes les variétés d'herbes n'ont pas été testées pour la tolérance à Sirocco, la première utilisation de Sirocco devrait être limitée à une petite zone de chaque variété pour confirmer la tolérance avant l'adoption comme pratique générale sur le terrain. Contacter votre fournisseur de semences pour obtenir plus de détails concernant la tolérance de variétés spécifiques d'épices et de fines herbes au Sirocco.

#### **ENTREPOSAGE:**

Pour éviter tout risque de contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture pour les humains ou pour les animaux.

#### **ÉLIMINATION:**

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

- 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
- 3. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

## **AVIS À L'UTILISATEUR:**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.